

## COMMENT AIDER UN ALCOOLIQUE QUI SE VOILE LA FACE ?

---

Par Profil supprimé Postée le 20/11/2018 07:11

Bonjour, mon conjoint est alcoolique. Il boit que de la bière mais en quantité énorme chaque jour. Il ne boit pas la journée en semaine car il travaille. Mais dès qu'il sort du travail il va boire. Le weekend après son café du matin il ouvre une bière et il les enchaîne toute la journée..

Il dit être alcoolique parfois mais parfois il dit ne pas l'être. C'est un mot qui le vexé. Il dit ne pas être dépendant physiquement..

Mais ne peut pas s'en passer il dit que c'est un plaisir de boire ses bières pour décompresser car il travaille dur. Il dit ne pas vouloir arrêter de boire ses bières.

Cela fait plus de dix ans qu'il boit ainsi

Cela me rend malheureuse de le voir se détruire ainsi chaque jour. Il détruit sa santé et va détruire notre amour s'il ne réagit pas. J'ai tout essayé .. Lui dire clairement les choses, le menacer de le quitter, le quitter, rien ne fonctionne..

Il refuse d'aller voir un médecin ou un psy car il a été traumatisé par le milieu médical étant enfant. Un passé assez chargé une enfance difficile..aujourd'hui il déteste tout ce qui est médical et psychologique.

Je voudrais savoir comment je peux l'aider ? Est-ce que le filmer et lui montrer à quoi il ressemble quand il a bu peut être efficace ? Est-ce que lui faire écouter des séances hypnose contre l'alcool pendant qu'il dort peut fonctionner sur lui dans qu'il ne s'en rende compte ? on m'a parlé d'un médicament qui rend malade dès qu'on boit de l'alcool..est-ce dangereux ? Est-ce que on peut le donner à la personne à son insu pour qu'elle pense que c'est l'alcool qui la rend malade et arrête de boire par elle-même ?

J'aime mon conjoint et je veux réellement l'aider mais sans qu'il soit conscient de mon aide car je ne veux pas qu'il se sente diminué ou rabaissé.

Quels conseils pouvez-vous me donner ? Je refuse de le quitter à cause de son alcoolisme. c'est une maladie on ne quitte pas un cancer c'est monstrueux et bien c'est pareil pour un alcoolique. il est malade il faut l'aider, le soutenir, prendre soin de lui mais ne surtout pas l'abandonner ..

Que dois-je faire pour qu'il réagisse enfin ?

Merci d'avance pour votre aide

---

Mise en ligne le 23/11/2018

Bonjour,

Votre conjoint est dans des consommations d'alcool régulières et excessives après ses journées de travail en semaine et de manière soutenue le week-end.

Il vous a expliqué ce fonctionnement qu'il a adopté depuis une dizaine d'années comme besoin de décompresser vis à vis de son travail.

Cette situation vous affecte car vous êtes inquiète pour sa santé et votre couple. Vous avez tenté le dialogue et des ultimatums sans atteindre le résultat que vous espériez.

Nous comprenons bien votre envie de l'aider et de sortir de cette situation, néanmoins nous vous déconseillons les pistes qui pourraient se faire sans son accord. Les médicaments avec des effets antabuse (qui rendent malade) peuvent effectivement être très dangereux et c'est un délit d'en administrer à l'insu d'une personne. Le filmer peut être un électrochoc qui peut avoir des résultats très aléatoires à anticiper: peut-être sera-t-il enclin à faire une démarche ou au contraire la culpabilité et la honte qui en résulteraient peuvent le mener à de l'isolement et une rupture de communication.

Si le milieu médical est réhabilitant pour lui, il est néanmoins possible d'obtenir un accompagnement en ville dans le cadre d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les professionnels (médecin addictologue, infirmier, psychologue...) qui y exercent sont rarement en "blouse blanche" et peuvent tout à fait entendre les réserves de votre conjoint en lien avec son histoire de vie.

L'accompagnement se fait de manière confidentielle et non payante.

Nous comprenons que vous vous épuisez dans cette situation et que vous ne savez plus comment vous y prendre. Sachez que les professionnels de CSAPA peuvent également vous accompagner et vous conseiller en tant que membre de l'entourage de consommateur, cela fait également partie de leurs missions.

Nous vous mettons en fin de message un lien vers un CSAPA proche du lieu de résidence que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles de manière anonyme tous les jours, par téléphone au 0980 930 930 (appel non surtaxé) de 8h à 2h du matin et par le chat de notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### OPPELIA LA ROSE DES VENTS : CSAPA, CAARUD, CJC

32, 34 rue Roger Salengro  
44600 SAINT NAZAIRE

Tél : 02 40 01 96 12

Site web : [www.oppelia.fr/la-rose-des-vents-saint-nazaire](http://www.oppelia.fr/la-rose-des-vents-saint-nazaire)

Accueil du public : Csapa : consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 14h à 18h00 - les consultations du lundi et mardi peuvent aller jusqu'à 19h00

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez-vous, ainsi que deux autres lieux : Maison de la Famille de Guérande - Espace Ressources de St Nazaire.

Service mobile : Une équipe mobile peut intervenir sur sollicitation des professionnels confrontés à l'accompagnement de personnes en situation de dépendance (médecins, pharmaciens, psychologues...) sur le territoire de Pont-Château.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Maraude : Tous les lundi après-midi avec d'autres services partenaires : à la rencontre des usagers.

Centre : Caarud : Accueil sans rendez-vous tous les matins de 10h-12h00 et vendredi de 14h à 17h00 - Espace femme les Mardi de 14h00 à 17h00

Voir la fiche détaillée

#### En savoir plus :

- Comment aider un proche